## REPUBLIQUE FRANCAISE VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES 78570

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION: 11 Mars 2025

DATE D'AFFICHAGE: 11 Mars 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS:** 

En exercice: 33 Présents: 19 Votants: 24

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

#### Etaient présents :

Mme. ARENOU, Maire
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint
Mme CHIARETTO, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme.
BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEC, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT, M. LIAOUI, M. MARCIN, Mme BAUDRY, M. FARIGOULE, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

#### Absents représentés :

M. BONNEAU Mme RAKOTOMALALA M. GAYDOUK Mme DUBOIS M. FOURE

(procuration à M. AZIMI) (procuration à Mme BAUDRY) (procuration à M. LONGEAULT) (procuration à Mme ABLOUH) (procuration M. GOURVENEC)

# Absents excusés :

Mme. CHATELAIN
M. CAMARA
M. ALIMI
M. HILALI
M JALLOT
Mme KHARJA
Mme LARABI
Mme SIRAS
M. ODIRA

### SUPPRESSION D'EMPLOIS NON POURVUS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3 2°,

**VU** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale.

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 6 mars 2025,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer des emplois permanents non pourvus afin que le tableau des emplois soit à jour,

CONSIDERANT qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services,

ENTENDU l'exposé de Monsieur François LONGEAULT, Premier Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** la suppression d'emplois permanents non pourvus, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, soit 35 /35ème, à compter du 19 mars 2025, selon le tableau ci-dessous :

SERVICE POLICE MUNICIPALE			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
2 ASVP	Adjoints techniques territoriaux	Ċ	Plus de besoins sur ces postes
1 Chef de service de police municipale	Chefs de service de police municipale	В	L'agent ne fait plus partie des effectifs
DIRECTION PREV			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
2 Assistant(e) de direction	Rédacteurs territoriaux	В	Le poste est pourvu en catégorie C
1 Animateur des activités physiques et sportives	Opérateurs des activités physiques et sportives	С	Le recrutement s'est orienté vers un ETAPS
1 Educateur sportif	Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives	В	L'agent ne fait plus partie des effectifs
SERVI			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
1 Assistant(e) Petite Enfance	Agents sociaux territoriaux	С	Le poste est en doublon
1 Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture territoriaux	В	Le poste est en doublon
DIRECTION D	ES SERVICES TECHNIQ	UES	
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
1 Responsable patrimoine bâti	Techniciens territoriaux	В	Plus de besoins sur ce poste

Accusé de réception en préfecture 078-217801380-20250325-2025-DEL-20-DE Date de réception préfecture : 25/03/2025

1 Chargé d'opération aménagement - construction	Ingénieurs territoriaux	A	Le poste est transformé avec d'autres missions
1 Chef d'équipe bâtiment	Adjoints techniques territoriaux	С	L'agent ne fait plus partie des effectifs
1 Agent polyvalent espaces verts	Adjoints techniques territoriaux	С	L'agent ne fait plus partie des effectifs
1 Agent polyvalent régie CTM	Adjoints techniques territoriaux	С	L'agent ne fait plus partie des effectifs
DIRECTION			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
1 Responsable administratif et financier	Rédacteurs territoriaux	В	Le poste est transformé avec d'autres responsabilités/missions
1 Référent(e) administratif(ive)et financier(ière)	Adjoints administratifs territoriaux	С	Le poste est pourvu en catégorie B
DIRECTI			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
1 Responsable de la communication	Rédacteurs territoriaux	В	Le poste est pourvu en catégorie A
1 Journaliste	Rédacteurs territoriaux	В	Plus de besoins sur ce poste
DIRECTION PE			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
Responsable des finances et de la commande publique	Rédacteurs territoriaux	В	Plus de besoins sur ce poste
1 Comptable	Adjoints administratifs territoriaux	С	Le poste est transformé en catégorie B
1 Comptable	Adjoints administratifs territoriaux	С	Plus de besoins sur ce poste (accroissement temporaire)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
Responsable Pôle     gestion de     l'administration du     personnel	Rédacteurs territoriaux	В	Le poste est transformé en Responsable des Ressources Humaines
Responsable Pôle gestion des Emploi et des compétences	Adjoints administratifs territoriaux	С	Le poste est pourvu en catégorie B
1 Gestionnaire paie- carrière	Rédacteurs territoriaux	В	Le poste est pourvu en catégorie C
SERVICE RE			
Emploi	Grade	Catégorie	Motif
1 Gestionnaire logistique et archives	Adjoints techniques territoriaux	C	Plus de besoins sur ce poste

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation, Le Premier Maire-adjoint

François LONGEAULT

Délibération certifiée exécutoire de par : - l'affichage le :

- la transmission à la Sous-Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture 078-217801380-20250325-2025-DEL-20-DE Date de réception préfecture : 25/03/2025

